

FICHE PROGRAMME

Référence Programme ANDPC	10402000058
Titre du programme	La démarche diagnostique et thérapeutique devant un vertige ou un trouble de l'équilibre
Catégorie professionnelle	➤ Médecine Générale
Orientations	103. Démarche diagnostique en médecine générale
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Pédagogique ou cognitive :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...). ➤ <u>Analyse des pratiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles.
Mode d'exercice du participant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Libéraux ➤ Salariés en centres de santé conventionnés ➤ Autres salariés (y compris hospitaliers)
Durée	➤ 1 jour, soit 6 heures de présentiel.+ 1 heure en non présentiel à distance
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer et faciliter le raisonnement clinique devant un trouble de l'équilibre, est-ce ou non un vrai vertige ? • Justifier de façon argumentée les décisions prises dans la prise en charge d'un trouble de l'équilibre ou d'un vertige
Pré requis	➤ Néant
Résumé	<p>Dans le système de soins français, le médecin généraliste est le médecin de 1er recours, les troubles de l'équilibre sont un motif fréquent de consultation. Le diagnostic d'un vertige est le plus souvent clinique. La démarche clinique doit être rigoureuse pour permettre d'éviter un excès de diagnostics, mais aussi de ne pas méconnaître une maladie grave . L'interrogatoire est le moment capital où les questions vont orienter le médecin vers l'origine du trouble de l'équilibre, vertige ou non.</p> <p>Les vertiges vestibulaires avec le vertige positionnel paroxystique bénin représentent la majorité de ces troubles . Ils sont le plus souvent sans gravité, néanmoins il ne faut pas méconnaître les vertiges d'origine centrale, vasculaire ou tumorale qui nécessitent des examens complémentaires.</p> <p>Connaitre la physiopathologie permet de maîtriser la démarche diagnostique, de pratiquer les manœuvres diagnostiques et thérapeutiques.</p> <p>Cette formation permet aux médecins généralistes d'élaborer la stratégie diagnostique puis thérapeutique la mieux adaptée à chaque cas de trouble de l'équilibre ou de vertige vu en consultation.</p>
Nombre d'étapes	➤ 3
Concepteur du programme	➤ Dr Pascal TRAINOY
Nombre de participant maxi par session :	➤ 47